



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/45

Réunion du 4 juillet 2023 à 19h00

Sous la Présidence de de Mme Françoise PAYEN

Date de convocation : 26/06/2023

Date d'affichage : 26/06/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 18

Votants : 23

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Pascal COLSON a donné pouvoir à Jean-Baptiste MACHINET, M. Yann DUGARD a donné pouvoir à Nathalie MAROTEAUX, Mme Annie FESTUOT a donné pouvoir à Hubert RENOLLET, Mme Patricia LESUEUR a donné pouvoir de vote à Françoise PAYEN, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER.

Secrétaire de séance : M. Dominique CARPENTIER

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le budget primitif 2023 et notamment les crédits ouverts à l'article 6574 ;
Vu la proposition remise par la commission « affaires sportives » du 20 juin 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'attribuer les subventions suivantes sous réserve d'obtention des documents réglementaires :

.../...

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

19 JUIL. 2023

19 JUIL. 2023

Associations sportives	Subvention attribuée 2023	Vote
Amicale sportive Vrizy-Vandy	180,00 €	Unanimité
Association Top Jazz	1 036,00 €	Unanimité
Association sportive Val de l'Aisne	1 643,00 €	22 voix pour et 1 Ne prend pas part au vote (Christophe LEBON)
Badminton club vouzinois	831,00 €	Unanimité
Club nautique vouzinois	4 210,00 €	Unanimité
Club omnisports santé	733,00 €	22 voix pour et 1 ne prend pas part au vote (Eva DERVIN)
Club tennis de table de Vouziers	483,00 €	Unanimité
Club d'échecs de Vouziers et de l'Argonne Ardennaise	548,00 €	Unanimité
Football club Terron	210,00 €	Unanimité
Handball club vouzinois	1 282,00 €	Unanimité
Karaté club vouzinois	966,00 €	Unanimité
La pétanque Vouzinoise	326,00 €	Unanimité
Les Archers de Taine	716,00 €	Unanimité
Rugby Club Vouzinois	1 107,00 €	20 voix pour et 2 ne prennent pas part au vote (Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Eva DERVIN)
Société de Tir l'Avenir	1 284,00 €	Unanimité
Tennis club Vouzinois	292,00 €	Unanimité
Twirling club Vouziers	328,00 €	Unanimité
Vélo club Vouzinois	1 215,00 €	Unanimité
Vouziers Oxygène	897,00 €	Unanimité
Associations sportives scolaires		Unanimité
Association sportive lycée collège multisites	500,00 €	
Office municipal des sports	1 213,00 €	Unanimité et 1 ne prend pas part au vote (Christophe LEBON)

- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous actes et pièces administratives nécessaires à l'application de cette délibération.

La 1^{ère} adjointe,

Françoise PAYEN




Le Secrétaire de séance,

Dominique CARPENTIER




Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

19 JUL. 2023

19 JUL. 2023